

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

SHOM

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mission de géomètre et de cartographie des réseaux dans le cadre de l'opération de construction d'un restaurant administratif sur le site du Shom à Brest

PROCÉDURE ADAPTÉE

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.
Les candidats sont invités à télécharger le dossier de consultation sur le site : <https://www.marchés-publics.gouv.fr> (référence : Shom_24MA09).
Contact : sg-ach-all@shom.fr.
Date limite de réception des offres : 15 mai 2024 à 12 h 00.



Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la bibliothèque et de la salle de tennis de table d'Esquibien

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Identification du maître d'ouvrage : commune d'Audierno, hôtel de ville, 12, quai Jean-Jaurès, 29770 Audierno.
Objet du marché : marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la bibliothèque et de la salle de tennis de table d'Esquibien.
Durée du marché : 17 mois. Études et travaux.
Lieu d'exécution : 2, rue du Stade, Esquibien 29770.
Procédure de passation : procédure adaptée ouverte en vue de la passation d'un marché de maître d'oeuvre en application des articles L.2123-1, R.2123-1, L.2172-1 et R.2172-1 du Code de la commande publique.
Décomposition en lots : le marché n'est pas alloti.
Critères de jugement des offres :
- valeur technique : 60%,
- prix des prestations : 40 %.
Date limite de réception des offres : les offres devront être remises avant le vendredi 17 mai 2024 à 16 h 00.
Retrait des dossiers : par téléchargement à l'adresse suivante : <https://www.megalibretagne.org>
Renseignements d'ordre administratif et technique : M. Fabrice Burel, directeur des services techniques, hôtel de ville, 12, quai Jean-Jaurès, 29770 Audierno, tél. 02 98 70 08 47. Email : fabrice.burel@audierno.bzh
Date d'envoi à la publication le : jeudi 11 avril 2024.

Vie pratique

Un désenclavement doit être demandé à tous les voisins

Le propriétaire qui s'estime enclavé et souhaite obtenir un droit de passage chez un voisin doit réclamer le passage à tous ceux qui pourraient le lui permettre et non à un seul. Au lieu de choisir l'un de ses voisins pour lui réclamer, éventuellement en justice, l'établissement d'une servitude, il doit mettre en cause devant le juge tous ceux qui pourraient lui rendre ce service, a jugé la Cour de cassation. Elle a donc confirmé que la demande visant un seul des voisins était irrecevable et ne pouvait être examinée par un juge. Dès lors que plusieurs solutions sont possibles, le passage chez différents voisins permettant d'accéder à une voie publique, elles doivent toutes être soumises au juge afin que soit vérifié l'état d'enclave effectif et que soit trouvée la meilleure solution, la moins préjudiciable aux autres propriétaires, selon cet arrêt. (Cass. Civ 3, 19.10.2022, U 21-18.662).

Immobilier

Le gérant d'une SCI n'a pas forcément le pouvoir de vendre

Le gérant d'une société civile immobilière n'a pas forcément le pouvoir de vendre un immeuble si sa mission n'est que de gérer, car il ne peut signer que les actes qui entrent dans l'énumération de l'objet social, a observé la Cour de cassation. Il n'a pas tous les pouvoirs et il en résulte que si la vente d'immeubles n'est pas prévue dans les statuts, elle ne peut être réalisée qu'à la suite d'un vote unanime des associés pour l'autoriser. La SCI est souvent familiale mais il n'en résulte pas que la gestion échappe aux règles juridiques et au formalisme. Les actes possibles, acquisition, administration, exploitation, sont énumérés par les statuts et, si la vente n'y figure pas, elle ne peut avoir lieu qu'à la suite d'une décision d'assemblée générale prise à l'unanimité des associés. Le gérant engage sa responsabilité en outrepassant ses pouvoirs par une vente. (Cass. Civ 3, 23.11.2023, Z 22-17.475).

ouest france
Société « Ouest-France », S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.

Siège social : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Tél. 02 99 32 60 00. www.ouest-france.fr
facebook.com/ouestfrance
Twitter : @OuestFrance

Rédaction de Paris : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Lou.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication : M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef : M. Philippe Boissonnat, Mme Laetitia Greff, M. Sébastien Grosmaître.

Abonnez-vous au Pack famille
(journal + contenus numériques)
35€ / mois au lieu de 45,50€

abo.ouest-france.fr ou **02 99 32 66 66** (appel non surtaxé)

Membres du Conseil de Surveillance : MM. David Guiraud, Président, Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau, Elsa Da Costa Grangier, Annabel Desgrées du Lou, Laurence Méhaignerie, MM. Philippe Besnard, Denis Boissard, Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Président ; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Lou, Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quéméner, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Déjà abonné ?

Gérez votre abonnement en appelant un conseiller du lundi au vendredi de 8 h à 18 h (en privilégiant le créneau 12h-15h)

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale : Additi média, tél. 02 19 29 04 27. Site internet : additimedia.fr
Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activités de Tournebride, 44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42%. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.



Trage du mardi 16 avril 2024 : 476360

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Avis administratifs

Commune de PLOGONNEC

DEUXIÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024-002L du 5 mars 2024, le maire de la commune de Plogonnect a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n° 3 du Plan local d'urbanisme (PLU).

Cette modification n° 3 a pour objet de :
- délimitation d'une zone Uhb et élargissement du périmètre de diversité commerciale, secteur de l'EHPAD ;
- création d'une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP), secteur ZAE de Boutefeleg Nord ;
- création d'une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) et délimitation d'une zone 1AUh, secteur Venelle des Hortensias ;

- délimitation d'un emplacement réservé pour la création d'une voie de desserte, secteur ZAE Boutefeleg.
L'enquête publique se déroulera du lundi 15 avril à 9 h 00, au samedi 18 mai 2024 à 12 h 00 inclus, en mairie de Plogonnect (4, rue de la Maire, 29180 Plogonnect) aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Guy Faoucher, a été désigné comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Plogonnect :
- le lundi 15 avril 2024 de 9 h 00 à 11 h 00,
- le vendredi 3 mai 2024 de 15 h 30 à 17 h 30,
- le samedi 18 mai 2024 de 10 h 00 à 12 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie, sur un support papier et sur un poste informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et mis en ligne sur le site internet de la commune : <https://www.plogonnect.fr/>

Les observations pourront être portées sur le registre ouvert à cet effet en mairie, ou être adressées par courrier postal à la mairie, 4, rue de la Maire, 29180 Plogonnect, à l'attention du commissaire enquêteur ou par courriel à l'adresse mail : dgs@plogonnect.fr et ce impérativement avant 12 h 00 le samedi 18 mai 2024.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie dès réception.

Vie des sociétés

Révision du Plan local d'urbanisme portant sur l'ensemble du territoire communal de Plouhinec Réunion publique n° 1

CONCERTATION DU PUBLIC

Dans le cadre de la concertation à mettre en oeuvre lors de la révision d'un Plan local d'urbanisme comme stipulé à l'article L.103.2 du Code de l'urbanisme et conformément à la délibération du conseil municipal du 13 avril 2017, le maire de Plouhinec convie les habitants à une réunion publique d'information et d'échanges sur le projet.
Cette réunion publique, qui aura pour thème « la présentation du projet de développement du territoire communal », se tiendra le jeudi 16 mai à 19 h 00, salle Chez Jeanne à Plouhinec.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Plomodiern (29) du 12 avril 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : Jer'Home Services.
Siège social : 14, route de Kergorz, 29550 Plomodiern.

Objet social : installation, maintenance, dépannage d'appareils thermiques, d'équipement de plomberie-chauffage, d'appareils sanitaires, d'équipements de renouvellement d'air, de systèmes électriques, électroménagers ; achat, vente et pose de revêtements de sols.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 5 000 euros.
Gérance : M. Jérôme Sevegrand, demeurant à 1, Trevievin, 56400 Pluneret, assure la gérance pour une durée illimitée.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Quimper.

Pour avis
La Gérance.

JEAN D

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 400 euros
Siège social :
Centre commercial les Atlantes
Avenue Jacques-Duclos
37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS
RCS Tours 809 729 395

TRANSFERT DE SIÈGE Hors ressort (Greffe d'arrivée)

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2024, il résulte que le siège social est transféré à 3, rue du Petit-Spénot, 29200 Brest, et ce à compter du 2 avril 2024.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
La société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Tours sous le numéro 809 729 395 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Brest.
Gérance : Mme Nelly Epaud, née le 23 février 1976 à Angoulême (16), domiciliée au 35, rue du Maréchal-Joffre, 37550 Saint-Avertin.

Pour avis.



Abonnez-vous vite !

30€
pour 2 mois



Chaque jour, votre journal livré chez vous avant 7 h 30.
INCLUS, un accès numérique à partager avec 4 de vos proches.

Envoyez le bon sans affranchir à : **Service Clients - Libre réponse 94114 - 35099 Rennes Cedex 9**

02 99 32 66 66 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
CODE : S222OFIR/APFI

Gagnez du temps : abo.ouest-france.fr/2mois

OUI, je souhaite m'abonner au Pack famille Ouest-France :

Pendant 2 mois 7j/7, le journal papier livré à domicile pour 30€ au lieu de 94€*, soit 67% de réduction.
INCLUS, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix.

C222OFIR

Je complète mes coordonnées

Mme M.
Nom Prénom
Adresse
CP Ville
Tél.
Email

Je laisse mon email pour bénéficier des contenus numériques.

Je règle 30€ par :

chèque bancaire ou postal à l'ordre de Ouest-France

Date et signature obligatoires :

Vous préférez régler par carte bancaire ?
Rendez-vous sur abo.ouest-france.fr/2mois

*Voir conditions sur abo.ouest-france.fr/2mois.

Vos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analogues ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à « pdp@sipa.ouest-france.fr » ou par courrier à « DPO SIPA Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 » ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL. Société Ouest-France - SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 300 000 € - 377 714 654 RCS Rennes. IDU FR217483_03HKQW.